L'Effet de cerf se tourne vers la jeunesse

« L'histoire n'est pas qu'une affaire de vieux ! ». Cette proclamation, comme un slogan, affirme haut et fort, la volonté de l'association Effet de cerf de se tourner vers la jeunesse.

Mercredi, celle-ci a tenu deux assemblées générales consécutives : la première, extraordinaire, la seconde, ordinaire. Quelque quarante-cinq adhérents, dont Jean-Pierre Sueur, membre d'honneur, étaient présents.

PROJETS. L'association continue d'œuvrer pour une meilleure connaissance de l'histoire médiévale et locale.

Une valeur éducative

À l'ordre du jour de l'AG extraordinaire, la modification des statuts. L'association souhaitait, en effet, mentionner explicitement qu'elle s'engageait à favoriser l'adhésion et l'implication des jeunes, ainsi que des actions en leur faveur. Ainsi, Effet de cerf pourra bénéficier de l'agrément Jeunesse et Éducation populaire délivré par l'Éducation nationale. Un label qui atteste de la valeur éducative des associations agréées.

Lors de l'assemblée générale ordinaire, les nombreux bienfaiteurs ont été remerciés « pour leur aide financière, informatique, logistique, artistique ou éditoriale ». Et les actions menées en 2024 ont été rappelées : plusieurs conférences, la participation aux Journées européennes du patrimoine et l'édition de l'ouvrage *L'Église de Patay, plus de 1.000 ans de vie et de luttes*.

Pour 2025, les projets sont tout aussi prometteurs. Parmi eux, l'édition du livre d'histoire à destination des enfants, *Jeanne d'Arc, Orléans et la bataille de Patay*. Le texte, écrit par des membres de l'association, tous passionnés d'histoire, a été supervisé par Olivier Bouzy, docteur en histoire médiévale et ancien directeur du centre Jeanne-d'Arc d'Orléans et préfacé par Jean-Pierre Sueur. Il est illustré par Amélie Rodriguez, élève de l'École supérieure d'art et de design d'Orléans et sa mise en page a été réalisée par Gilles Guichemer, graphiste et ancien imprimeur.

Une version numérique animée

Mais au-delà de sa qualité éditoriale, l'originalité de ce petit livre d'histoire est d'avoir aussi sa version numérique animée. À partir du texte et des illustrations, Roch Razakarivony, étudiant en école d'ingénieur, a en effet produit un film animé, dont le texte est lu par Carole Fernet, chargée de la valorisation du patrimoine à la conservation départementale du Loiret.

Cet ouvrage, comme sa version audiovisuelle ont des vocations pédagogiques et culturelles et sont donc à destination des jeunes et aussi des enseignants. L'association souhaite que ces derniers puissent se l'approprier afin de faire découvrir, à leurs élèves, une partie de l'histoire locale insérée dans l'histoire de France.

Autre grand (et très haut) chantier de l'association, le projet d'édification d'un mémorial à l'occasion du 600e anniversaire de la bataille de Patay, en 2029. Une bataille (injustement) méconnue alors qu'elle fut décisive pour le destin d'Orléans et de la France durant la guerre Cent Ans. La conception du monument, le choix de son emplacement, la recherche de soutiens financiers sont en cours de réflexion.

Pratique. « Jeanne d'Arc, Orléans et la bataille de Patay », aux éditions du Jeu de l'oie. Prix : 10 euros.
Musée Effet de Cerf, 23 place de la Halle. Entrée gratuite. Tél. 06.07.71.51.85.